

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI. Montreal, Vendredi, 26 Novembre 1847. No. 22.

MISSION DE L'OREGON

LETTRE AU P. FOUILLOT, S. J.

Mission de St. Ignace, (Kalispels)
13 février 1847.

(Suite.)

Dans une partie du champ fort humide où les bœufs avaient souvent à s'arracher de la boue les uns les autres, les jeunes gens s'embarquant eux-mêmes jusqu'aux genoux, conduisaient la charrue en chantant, et ils ne lâchèrent prise que lorsque leur tâche fut entièrement achevée. Ce ne fut qu'au bout de quelques jours qu'ils arrivèrent à la partie sèche du champ. Nos campagnards d'Europe entreprendront peut-être des travaux plus rudes, mais jamais avec une plus mauvaise nourriture que ces pauvres gens. En été l'inondation les avait empêché de faire leur provision de racines accoutumée; en hiver la neige ayant manqué, ils n'avaient pu chasser au chevreuil, en sorte qu'ils n'avaient autre chose que la mousse des pins cuite avec un peu de gâchette pour soutenir des fatigues auxquelles ils étaient nullement habitués.

Si cette année l'inondation était encore venue détruire leurs récoltes, l'épreuve eût peut-être été trop forte pour nos néophytes. Dans les Montagnes à l'est se trouve le Lac Roolhian qui décharge ses eaux par la rivière aux Prêtres dans la rivière Clarke, 40 milles au dessus de la mission St. Ignace. Au commencement de juin, les eaux de ce Lac étaient déjà presque aussi haute, que l'année précédente. Tous appréhendaient le même désastre. Les eaux allaient toujours en croissant. Dans cette extrémité, on eut recours à Marie. La messe et les Litanies de la Ste. Vierge étaient chantées tous les samedis pour implorer sa protection. Elle ne fut pas sourde aux prières de ses nouveaux enfants. La crue fut considérable, mais ne causa aucun dégât. (Une grande partie du nouveau champ est située sur la colline près du village et on continuera à défricher jusqu'à ce qu'on ait assez de terrain pour ne plus avoir à redouter les eaux de la rivière). Quelle jouissance pour ces bonnes gens de contempler tous les jours du haut de la colline, le fruit de tant de travaux, de les voir prospérer et promettre une abondante récolte; mais il manquait encore quelque chose pour en assurer la jouissance, une grange pour l'y abriter. Déjà pendant l'hiver ils avaient égarés du bois en grande quantité; il ne restait qu'à le mettre en œuvre; mais ce n'était pas chose facile. Pour élever à une hauteur considérable d'énormes poutres de 40 pieds, des solives de 100 pieds, on n'avait aucun autre ressource que les bras des Sauvages, pas même une seule poulie. Le Frère eut-été charpentier, peut-être eût-il trouvé moyen de faciliter la besogne, mais il est tout à fait étranger à ces sortes de travaux. Souvent il avait demandé au Père qu'on se mit à l'ouvrage. J'en vois bien la nécessité, lui répliquait le R. P. Hoeken, mais comment voudriez-vous que j'inventasse à de nouvelles fatigues des hommes épuisés, affamés, et auxquels je ne puis pas donner à manger. "Enfin le frère qui redoutait de voir périr encore une fois le fruit de tant de peines demanda et obtint la permission de faire lui-même un appel à leur bonne volonté." Ne serait-ce pas bon, dit-il à quelques jeunes gens, de faire la loge pour le bled? "Il n'en fallut pas davantage. Les voilà de nouveau tous à l'ouvrage. C'est un jeu pour eux de manier les pièces les plus lourdes. Le plaisir semblait croître avec les difficultés. En quinze jours ils élevèrent une grange de 100 pieds. Puis de leur propre mouvement les uns allèrent au sommet de la montagne couper des bardeaux; d'autres les amenaient avec leurs propres chevaux; d'autres enfin les façonnaient ou les plaçaient sur le toit. En quinze autres jours la grange fut couverte, et en dépit de la faim qui les pressait, ce fut au milieu de chants et de cris de joie continus que tout cet ouvrage s'exécuta. Vint la moisson; c'est partout un temps de jouissance. Cependant le Père n'était pas sans inquiétudes. Il n'avait qu'un petit nombre de familles; quelques Sauvages paraient pressés que courage, et croyaient qu'on ne finirait pas avant l'hiver. Le chef qui connaît mieux ses gens, dit que ce serait fini en un mois. C'était encore bien long; le bled était mur et demandait à être coupé sans délai. Tout le monde se mit aussitôt à l'ouvrage avec ardeur; tel qui n'avaient pu trouver ni couteau ni aucun autre instrument pour couper le bled, l'arrachaient avec beaucoup d'efforts et de fatigue. Le frère s'était fait une espèce de char avec les sections d'un gros tronc. Il avait beaucoup à faire de rentrer le bled à mesure qu'on le coupait. Ses aides étaient les enfants trop petits pour moissonner. Si quelqu'un d'entre eux était trop paresseux le matin pour aider à la recherche des bœufs, il était privé ce jour-là de l'honneur de monter dans la cahotante voiture. Il n'en fallait pas davantage pour les stimuler tous. En moins de 15 jours tout fut fini. Alors leur long jeûne fut fini aussi. Ils commencèrent dès lors à manger du fruit de leurs travaux. Tout n'était pas fait cependant, la grange était pleine de bled et d'orge, mais il fallait le battre et le nettoyer, ce qui n'était pas petite besogne, surtout pour des gens qui n'avaient jamais fait ce métier et qui sont encore dépourvus de tous ces nombreux instruments qui facilitent et abrègent la besogne dans les pays civilisés. Le Père se proposait de garder quelques chevaux pendant l'hiver pour le battage. Quoi! dit le chef, les jeunes gens ne peuvent-ils pas battre le bled, et les femmes le nettoyer? Alors le Père proposa que quelques uns qui n'avaient presque rien qu'ils acceptèrent avec joie.

L'hiver dernier avait été le plus dur qu'ils eussent éprouvé depuis longtemps. Vivre à la mousse, c'est jeûner fort, selon leur langage, c'est l'excès de la misère. Quel supplice pour le pauvre missionnaire d'entendre de pauvres petits enfants qui pleurent de faim, et de n'avoir pas de quoi les secourir! Ils ont le bled et l'orge en abondance: (1) ce qui serait peu de chose pour des gens accoutumés à vivre de pain est quelque

chose de délicieux pour ces pauvres gens accoutumés à manger de la mousse, des racines, des fruits malsains et d'un goût bien peu appétissant. Aussi ils comprennent, ils apprécient leur bonheur. Que sera ce, quand grâce au zèle charitable des Associés de l'œuvre pour la propagation de la foi, nous pourrions leur procurer un moulin d'abord, puis des habitations commodes et saines, les moyens de pourvoir à leur habillement, enfin à la longue tous les avantages dont jouissent les gens de campagne dans les pays civilisés.

Il n'y a pas beaucoup à craindre de les voir se rebuter. Ils ne seront probablement jamais soumis à une épreuve aussi pénible que celle qu'ils viennent de subir; d'ailleurs pleins d'émulation, ils s'efforcent de surpasser toutes les autres missions. Le succès de l'année dernière les a remplis d'un nouveau courage.

Vous comprenez, mon R. P., que ce temporel n'est qu'un moyen, mais c'est un moyen nécessaire pour réunir et fixer les Indiens, si on veut leur donner une instruction chrétienne et solide. Si on réussit à les fixer, alors l'instruction devient, je ne dis pas encore facile, mais possible. Car outre la difficulté de se rendre maître de leur langue, ce qui n'est pas la tâche de deux ou trois années, on trouve encore un très grand obstacle dans leur ignorance. Accoutumés à ne songer qu'au matériel, ils comprennent avec peine, et retiennent plus difficilement encore ce qui est spirituel. On a réussi à leur faire comprendre ce qu'ils doivent nécessairement croire pour vivre en chrétiens et recevoir avec fruits les sacrements de Pénitence et de l'Eucharistie; mais ils ont encore beaucoup de savoir tout le catéchisme. Si nous étions pourvus d'objets qui parlasse aux yeux, la besogne serait aisée et prompte; mais comme nous nous trouvons actuellement, ce n'est qu'à force de répéter souvent les mêmes choses que nous pouvons à la longue faire entrer une à une les vérités dans leur esprit, et de l'esprit dans le cœur. Si l'on avait des lithographies infolio enluminées de couleurs vives, les choses seraient facilement comprises, et ne s'oublieraient pas. Le R. P. Hoeken me dit qu'au moyen de ces images, on avancerait autant et plus en une heure qu'en huit jours par la parole seule. Les Sauvages sont extrêmement avides de voir les images. Nous en avons quelques unes que nous avons apportées de Paris, entre autres quelques chemins de croix. On a vu des Nez-percés, les plus durs Sauvages de nos environs, pleurer à la vue d'un *Ecce Homo*.

Il faudrait 1.° tout l'Evangile représenté de la sorte, tout les faits, toutes les paraboles; toute la vie de la Ste. Vierge. 2.° Le Credo le Pater l'Ave Maria, et le décalogue en pratique par des exemples. 3.° Les Sacrements. 4.° Les principaux traits de l'Ancien Testament, des actes des apôtres, des actes des martyrs et quelques traits pratiques de la vie des Saints. Je vois bien qu'il n'y a qu'en France qu'une pareille œuvre pourrait s'exécuter. Si cela devait se faire par souscriptions, nous souscririons de suite bien volontiers pour trente exemplaires pour nos missions. Fallut-il donner deux mille francs par an, cet argent ne pourrait pas; ce me semble, être mieux employé. Je suspends cependant mon jugement, jusqu'à ce que N. T. R. P. Général, à qui j'en écris, se sera expliqué là dessus. Si chaque missionnaire en avait un exemplaire, dont il peut prendre vingt à trente feuilles par excursion; il y aurait foule à ses rendez-vous. Si une série semblable était exposée dans une salle à chaque mission, les Sauvages y accourraient de tous côtés, et finiraient par s'y fixer en grand nombre. Je suis porté à croire que ce serait une chose très utile pour toutes les missions étrangères. Il est bien certain qu'elle serait d'un avantage immense pour les nôtres; je veux dire pour celles des Montagnes Rocheuses. Une pareille œuvre serait-elle indigne des soins d'un P. Martin (2)? Parlez-moi cette digression. Je reviens à nos Pèdes-d'oreilles. Quoique privés d'un tel moyen, ils n'ont pas manqué de faire de bons progrès. Tous les soirs les notables se réunissent dans la maison du chef pour avoir une conférence sur l'instruction du matin, et sur ce que le Père a raconté en particulier au chef. Il leur arrivait quelque fois de prolonger leurs séances jusqu'au jour, avant que le Père leur eût dit de ne pas continuer leurs discussions si longtemps. C'est un confessionnal surtout qu'on apprécie ces bonnes gens. En attendant moi-même les confessions des Cœurs-d'Alène, j'ai cessé d'être étonné de tout ce qu'on raconte des missions du Paraguay, et cependant les Cœurs-d'Alène sont bien en arrière des Kalispels ou Pèdes-d'oreilles, sous le rapport de l'intelligence, du caractère et de l'instruction. Un bon nombre de ces derniers ont fait leur première communion dans le courant de l'été.

Il y en a eu plusieurs qui ayant eu la permission différaient toujours, disant qu'ils étaient trop méchants, jusqu'à ce qu'un ordre formel de leur confesseur soit venu dissiper leurs craintes. Avides d'instructions religieuses, les néophytes aiment à communiquer ce qu'ils ont appris. Quand la conversation tombe sur les questions religieuses, toute l'assemblée se compose pour écouter dans un respectueux silence. C'est surtout lorsqu'ils se trouvent en contact avec les étrangers qu'ils ne manquent guère de parler de la religion, laissant apercevoir combien ils apprécient le bonheur de connaître la prière et d'avoir des frères au milieu d'eux. Le fruit des conversations est ordinairement de faire naître dans ceux qui les écoutent le désir de partager le même bonheur.

Un vieux chef étant venu faire une visite au camp, se trouva un jour dans une loge avec un enfant de 10 ans environ. Prenant l'échelle catholique: "Tu connais ceci, lui dit-il, explique le moi." Aussitôt l'enfant avec la gravité d'un vieillard se mit à raconter pendant plus de 2 heures l'histoire de notre sainte religion, et le vieillard l'écoutait avec la simplicité d'un enfant, mais avec une application bien au dessus de cet âge. Cela n'étonne pas ici, parce qu'on est accoutumé à voir les Sauvages sérieux même avec les enfants; il n'y a guère de différence entre la conversion d'un vieillard et celle d'un enfant. Avec le missionnaire tous deux sont également sérieux; si le missionnaire est lui-même sérieux; mais en général il y a dans tous quelque chose d'enfantin, de sorte qu'on peut les mener presque tous comme on mène les petits enfants dans nos pensionnats: ce qui fait en eux un contraste singulier qui souvent prête à rire. Le Senior de la mission

vieillard décrépit, se trouvait un jour dans la chambre du P. Hoeken avec un enfant de 4 à 5 ans. Ils commencèrent à fumer, se passant le calumet l'un à l'autre avec un flegme qui amusait le Père au point qu'il eut bien de la peine à ne pas éclater de rire. Cependant il ne voulait pas que les enfants prissent ainsi l'habitude de fumer. Il dit un mot à celui-ci qui jamais ne fuma plus depuis.

Nous avons lieu d'espérer que les enfants ne seront pas inférieurs à leurs Pères mieux instruits ils devront devenir meilleurs. Je ne sais pas cependant en quoi, si ce n'est que leur dévotion étant plus éclairée leur progrès dans les vertus solides seront plus remarquables. Ils montrent déjà pour les missionnaires une affection encore plus marquée que les vieillards. Je pourrais en citer plusieurs exemples. Je me contenterai d'un seul. Une petite fille, qui était à peine âgée de 3 ans, se trouvant un jour au milieu de grandes personnes qui causaient ensemble, commença à pleurer. On lui demanda ce qui la faisait pleurer ainsi: "Je crains, dit-elle que les Pieds-Noirs n'aient tué mon Père." Le P. de Smet qui l'avait baptisée et que pour cette raison elle appelait son Père, était alors chez les Pieds-Noirs, où il s'était rendu pour les purifier.

Je finis par quelques réflexions sur la lettre d'un ecclésiastique très-respectable d'ailleurs, qui pourrait peut-être faire suspecter la vérité de nos rapports. Un commis de la Compagnie de la Baie d'Hudson, protestant fanatique ennemi déclaré des Missionnaires commençait, contre les lois de la Compagnie elle-même, à répandre des boisons enivrantes parmi les Sauvages. Il a voulu en donner au chef des Têtes-Plattes qui lui a répondu: "Quand j'ai soif je trouve de l'eau en abondance à la rivière." Les Pères craignant avec raison que tous ne fussent pas aussi prudents que le chef, ont porté leurs plaintes au Bourgeois (Supérieur). Le commis a perdu sa place. C'est sur le rapport de cet homme que cet ecclésiastique, comme il l'a avoué lui-même, a écrit: "J'ai entendu des matins (expression Canadienne) dire que les choses sont plus belles sur le papier qu'en réalité." A votre Révérence d'apprécier la valeur d'un pareil témoignage. Quant à moi, vous savez, et tous ceux qui me connaissent, savent que je suis bien loin d'être doué d'une imagination poétique. Il me semble que par la grâce de Dieu, j'ai toujours fait l'application dans les récits historiques: je me ferais scrupule d'ajouter à la simple vérité. Quand j'ai parlé des Têtes-Plattes, au milieu desquels je ne me suis jamais trouvé, c'est sur le rapport unanime de tous ceux qui sont à même de les connaître, que je les ai appelés, un peuple de Bayards, de Chevaliers sans peur et sans reproche Missionnaires et laïques, Blancs, Mérités et sauvages, tous s'accordent à faire l'éloge des Têtes-Plattes. En écrivant l'année dernière à sa Paternité, j'ai dit le bien et le mal sur le compte des Cœurs-d'Alène, quoique j'éprouve une affection marquée pour cette nation, étant presque la seule chez laquelle j'aie été employé depuis que je suis aux Montagnes.

Quant aux Pèdes-d'oreilles, quoique nous ne formions qu'un vœu, celui qu'il puissent toujours se conserver tels qu'ils sont actuellement, cependant nous ne sommes pas sans crainte. Les choses vont trop bien; tandis que c'est le propre des œuvres de Dieu d'éprouver des contrariétés. Nous disons la même chose des Chaudières, dont je parle dans une autre lettre. Votre Révérence n'aime pas à voir l'ennemi en repos. Il n'est pas tout-à-fait en repos, non plus; il s'en faut. Enchaîné à ce qu'il paraît, pour ne rien faire contre les Sauvages, il s'efforce de décharger sa fureur sur les missionnaires. C'est ce qui me donne de la confiance: mais nous avons besoin de prières et je compte que votre Révérence aura la charité de prier et de faire prier pour nous, et pour moi en particulier dont vous connaissez mieux les besoins. De notre côté nous nous vengeons de notre ennemi en faisant tous nos efforts pour faire connaître et aimer Dieu et son fils N. S. Jésus-Christ, ainsi que Marie, sa très Sainte Mère; et nous avons la consolation de voir la semence de la paix reproduire des fruits au centuple.

Si vous jugez qu'il y eut quelque chose dans cette lettre qui put intéresser les M.M. du conseil de l'œuvre pour la propagation de la foi, veuillez, M. R. P. la leur communiquer. Car enfin, si le bien se fait dans ces contrées lointaines, c'est grâce, aux secours de cette œuvre si sainte. Nous leur devons de la reconnaissance, et nous ne cessons de prier et de faire prier pour eux: de plus je crois qu'il est bien juste de leur faire connaître le bien qu'ils font faire. Cette consolation est bien le moins qui soit dû à leur charité. Si peut-être quelqu'un était tenté de penser qu'on fait peu, ce regard à la somme qui nous est allouée, ils doivent savoir que nous n'avons d'autres ressources, pour nous procurer les objets nécessaires, que les magasins de la Cie. d'Hudson; qu'elle nous fait payer 100 pour 100 au port; et que pour avoir les objets rendus à Walla-Walla à la première mission, la distance est encore de six fortes journées par les chevaux de charge; en sorte que les missionnaires sont encore souvent contrainsts à des privations qui paraissent presque incroyables en Europe. Le premier hiver que j'ai passé aux Montagnes, nous n'avions d'autre nourriture qu'un bien petit morceau de pain avec du Porge ou du maïs qui passait immédiatement de la grange à la cuisine, ou plutôt du van dans la marmite; car nous n'avions ni grange ni cuisine. Ajoutez de la mousse dont aucun mendiant d'Europe ne voudrait goûter. Actuellement grâce à la bénédiction du ciel; nous avons du bled, des pommes de terre, habituellement de la viande, du pain; et cependant nous pouvons bien encore remercier Dieu avec St. François-Xavier de nous avoir mis à couvert de la gourmandise. Je vous dirai cependant que ces privations sont bien peu de chose pour le missionnaire. D'ailleurs, grâce à la vie active des montagnés, à l'air pur qui y règne et qui rappelle celui de la Suisse, on y jouit constamment d'une excellente santé.

Si vous étiez toujours dans votre bienheureux hermitage, je compte que vous aurez bien la charité de dire quelque chose pour moi à Notre-Dame d'Ay, et occasionne cela à St. François Régis.

Je suis, on l'union de vos St. Sacrifices,
Mon Révérend et bien cher Père,
Vostre très-humble serviteur,
P. Joser, S. J.

AFFAIRES DE ST. JOSEPH DE LA BEAUCE

Monsieur le rédacteur;

Comme les renseignements qui vous ont été communiqués au sujet des troubles qui ont eu lieu dans cette paroisse ne sont pas tout-à-fait corrects, et comme les deux articles éditoriaux publiés dans le *Canadien* des 23 et 29 derniers semblent attribuer la cause de ces malheureux troubles à quelques personnes instruites de l'endroit, et que cette opinion paraît partagée par tous les journaux canadiens, je me permets de vous adresser les renseignements suivants pour rectifier les données précédentes.

Il n'est malheureusement que trop vrai que plusieurs habitants de cette paroisse ont offert une résistance aveugle et téméraire aux huissiers porteurs de sommation et de warrants d'exécuter des jugements rendus contre eux pour refus de payer leurs parts de la cotisation des écoles. L'individu que le shériff est venu pour appréhender s'est surtout rendu coupable d'une rébellion aux autorités, inqualifiable et sans exemple en cette paroisse; mais le fait rapporté que bon nombre d'amis et voisins sont venus lui prêter main-forte en cette occasion est incorrect. Un seul est venu, armé, à ce qu'on dit, d'une perche, criant et vociférant de manière à faire croire aux gens de la justice qu'ils avaient affaire à une force numérique bien supérieure à la leur; les tondeurs de la nuit ne contribuèrent sans doute pas peu à les fortifier dans cette croyance. C'est avec lui que le coupable, ses deux fils et son genre se défendirent à outrance contre les gens de la justice, à une petite distance de la maison, dont il était parvenu à les chasser. "Nul doute que le shériff et ses gens abandonnèrent la partie pour épargner l'effusion du sang. La dernière fois, lorsque le détachement de carabiniers est venu en cette paroisse, les fils gagnèrent le bois, tandis que le père se cachait dans un arbre creux, à quelque distance de sa maison, voyant du lieu de sa cachette les soldats passer à sa recherche. Voilà le récit fidèle et succinct de quelques faits ignorés du public ou publiés d'une manière incorrecte.

La renommée à déjà annoncé au loin que les esprits sont soulevés à un haut degré par suite de cette déplorable affaire, tandis que, moi qui vous écris, je n'hésite pas à vous dire que depuis le commencement des troubles au sujet des écoles, qui remonte au-delà de deux années, je n'ai pas vu la paix et la tranquillité régner aussi parfaites qu'en ce moment dans la paroisse. Néanmoins, je me permets de différer d'opinion avec vous, M. le rédacteur, dans le souhait que vous faites que les choses en restent là; il est au contraire à désirer que les coupables soient arrêtés au plus tôt, afin d'empêcher les sentiments de mépris envers les lois de s'étendre et de se propager parmi notre population autrefois si paisible. Un exemple que je citerai entre plusieurs prouvera la vérité de mon avancé. Tout récemment, c'est-à-dire après l'excursion du détachement de soldats, un huissier s'est rendu chez un individu de cette paroisse pour exécuter un writ de saisie dont il était porteur, dans une affaire de dette. L'individu en question a reconduit l'huissier sans plus de cérémonie que de lui dire qu'il n'avait pas d'affaire à lui. Il faut donc nécessairement faire voir au peuple que c'est crime et folie à lui de s'opposer à l'exécution de la justice, autrement ce serait perpétuer l'anarchie. Je parle ici d'une manière générale, car je le répète, la paroisse jouit actuellement d'une grande tranquillité: les événements récents ont eu pour effet de déconforter beaucoup de nos habitants, quoiqu'il en reste encore quelques-uns dans l'aveuglement. Mais la suite n'en peut être attribuée au petit nombre d'hommes instruits résidents dans la paroisse; ils ont fait, eux, noblement leur devoir, et pour cela, ils n'ont pas craint de perdre une popularité et une influence qu'ils eussent pu tripler et quadrupler s'ils avaient voulu flatter les préjugés de l'ignorance aux dépens de leur conscience et de l'honneur de leur pays. Que dirai-je des dignes pasteurs qui se sont succédés dans la conduite spirituelle de cette paroisse depuis le commencement de nos funestes divisions? Leur donnerai-je publiquement des louanges? Non; leur humilité en serait blessée. La vérité m'oblige cependant à dire que de ce côté les bons avis et les pressantes exhortations n'ont pas manqué, et que les conséquences de leur opposition factieuse ont été dévoilées par le pasteur à ses quelques brèbis égarés.

Quelle que longue que soit déjà cette correspondance, je ne la terminerai pas, M. le rédacteur, sans donner quelques éclaircissements sur l'origine et les causes de ces troubles. La cotisation, pour le paiement de laquelle des poursuites furent faites dans l'été de 1846, fut imposée non en vertu de la loi actuelle des écoles, mais en vertu de la loi précédente (S. Vict. chap. 41) pour la municipalité de cette paroisse, sur la fin de l'année 1845, par suite du refus ou de la négligence des chefs de famille de contribuer volontairement pour une somme égale à celle offerte par le gouvernement. Je dis cela pour dissiper l'impression sous laquelle est tout le monde étranger à nos affaires locales, que les troubles proviennent de la mise en opération de la loi actuelle, surtout la *Revue Canadienne* qui semble en tirer la conséquence que le principe vital de cette loi, la cotisation forcée, n'est pas propre à notre population sous les circonstances présentes. "Toute la loi de cotisation, dit-elle, étant susceptible de se créer des difficultés dans ses commencements." Qui; mais ne vaudrait-il pas mieux vaincre ces difficultés, surtout dans une mesure aussi importante que celle de l'éducation du peuple, que de laisser le peuple faire sa guise et agir selon ses vœux rétrécis? Qu'arrivera-t-il si l'on substitue au principe de la cotisation forcée, adopté dans la loi actuelle, celui de l'alternative adoptée dans la loi précédente? . . . Ce qui est déjà arrivé, c'est-à-dire, qu'une année nos paroisses auront des écoles, et que l'année suivante elles n'en auront point; car, remarquons-le bien, il en coûtera toujours beaucoup à des commissaires d'écoles d'imposer la cotisation forcée, lorsque la souscription volontaire n'aura pu être faite. Ils attendront plutôt à une autre année, espérant mieux de la bonne volonté des contribuables; et, dans bien des paroisses, les enfants laissés sans écoles oublieront ce qu'ils avaient appris.

Autre grave inconvénient avec la contribution volontaire: Un père de famille envoie son enfant à l'école pendant une année ou deux; au bout de ce temps il l'en retire pour l'exempter de payer. "Mon enfant, dit-il, est assez savant; il lit bien la messe, et sait son catéchisme!" Or, je le demande à tout homme averti de son pays, cette éducation suffit.

(1) Une partie du camp est allé à la grande chasse, aux buffaloes. Les autres sont partis pour la chasse au chevreuil. D'après les dernières nouvelles, on a déjà tué plus de 1,000 chevreuils.

(2) Il suffirait que les figures fussent décrites et bien visibles; la finesse du dessin serait inutile, tous les ornements étrangers, nuisibles.



MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL, 26 NOVEMBRE 1847.

NOUVELLES D'EUROPE.

N'ayant pas encore reçu nos liasses de journaux d'Europe, nous nous voyons forcés d'emprunter aux journaux américains, les nouvelles suivantes. Ce qui suit appartient au Courrier des E.-U. :

"Le steamer Acadia, parti de Liverpool le 4 novembre, est entré samedi à Boston, après une traversée de seize jours, apportant des nouvelles de Londres jusqu'au 3, et de Paris jusqu'au 1er de ce mois."

"Cet arrivage, impatientement attendu, nous annonce une phase nouvelle dans la crise commerciale et financière. Le gouvernement anglais s'est enfin décidé à intervenir, et dans une lettre datée du 25 octobre le ministre, par l'organe de lord John Russell et de sir Ch. Wood, a engagé la banque d'Angleterre à transgresser les rigoureuses limites imposées à ses opérations par la loi de 1814, promettant de soumettre au parlement sous le plus court délai, un bill d'indemnité au sujet de cette infraction. En conséquence, le conseil de direction de la banque est revenu le même jour sur l'exclusion à l'escompte prononcée contre les billets ayant plus de 90 jours à courir, et a voté la décision suivante :

"Résolu que le taux minimum d'escompte sur les billets ayant plus de 95 jours à courir sera de 5 0/0, et que des avances seront faites sur lettres de change, actions, bons de l'échiquier, et autres garanties approuvées, en sommes qui ne pourront être moindres de £2000, et pour des périodes qui seront fixées par les gouverneurs, au taux de 8 0/0 par an."

"La North and South Wales Bank de Liverpool, forcée de suspendre ses paiements par suite d'une panique qui a fait rentrer dans ses caisses une immense quantité de son papier; et les banques locales de Salisbury, Shaftesbury and Hindon, et Shrewsbury. Parmi les déconfitures particulières, on cite, à Londres, les maisons Scott, Bell et Cie, J. P. Hayward et Cie, Coates et Cie, et J. Curtis. Les agents de la Union Bank de Calcutta ont, en outre, refusé d'accepter les traites de cette institution, et l'on craint que cette circonstance, jointe aux pertes énormes déjà souffertes par le commerce de l'Inde, n'ait un retentissement funeste."

"A Manchester, trois maisons importantes ont suspendu leurs opérations: celles de M. M. Robert Gardner, R. et F. Fairbridge et Martin et Hartwright. On y compte en outre quelques autres sinistres moins importants."

"Sur le continent, Gènes, Trieste, Lisbonne et Gand ont eu leur part de désastres; mais le plus considérable de tous paraît être celui de la maison française Riva et Cie, à Saint-Petersbourg, qui laisse, dit-on, un passif de £200,000 et dont la chute a produit d'autant plus de sensation que l'empereur avait autorisé la banque de Saint-Petersbourg, à venir en aide à tous les négociants qui pouvaient établir leur solvabilité."

"Des lettres du Lancashire et de l'Irlande annoncent, comme presque inévitable, le retour des calamités de l'année dernière. La crise désastreuse qui vient de décimer le commerce du royaume-uni, en enlevant à un grand nombre de bras la ressource du travail, menace encore d'augmenter la détresse, la famine et les désordres. Dieu protège l'Irlande!"

En fait de nouvelles politiques, nous voyons que la Suisse devait sous quelques heures se trouver être le théâtre de la guerre civile. Les représentants des puissances étrangères se préparaient à s'éloigner. On pensait à une intervention étrangère, ou au moins à un cordon de troupes qui envelopperait la Suisse toute entière.—En Portugal, tout était encore sans dessus dessous. Le parti cabraliste paraissant devoir triompher aux nouvelles élections, on parlait d'un nouveau ministère que le Courrier appelle juste-milieu.—Pour l'Espagne, l'insurrection en faveur de Montemolin prenant un caractère un peu sérieux, Narvaez devait se mettre en marche pour la réprimer; il avait cédé sa place de ministre des affaires étrangères à Sotomayor.—En France, tout était tranquille.—En Angleterre, le Parlement doit s'être assemblé le 18 courant.—Le choléra en Russie faisait de grands ravages. Le point le plus accidenté où il était parvenu est Kertsch, sur la mer d'Azoff.—En Irlande on venait de recevoir la nouvelle que le Souverain-Pontife condamnait les Collèges Provinciaux Catholiques Romains que l'on avait en vue.—En Italie, Ferrare, dit-on, était encore au pouvoir des Autrichiens; l'Empereur ne paraît pas disposé à régler amicalement le différend."

L'AVENIR DU CANADA.

La Minerve de l'Indi reproduit un article du Courrier de la Nouvelle-Orléans intitulé: "Avenir politique du Canada." Cet article est tout entier pour prouver que les journaux canadiens ont tort de ne pas vouloir l'annexion du Canada aux Etats-Unis, et démontre que cette annexion est désirable sous tous les rapports. Le Courrier commence d'abord par faire allusion à nos artistes sur l'avenir du Canada, et dit: "Le parti-prêtre, par crainte du protestantisme, s'élève contre l'annexion aux Etats-Unis." Sans doute que ce bon journal se croit encore aux temps de la révolution française, à la belle époque de 1792, et qu'il croit réfuter par un seul mot (le parti-prêtre), les articles d'un journal religieux. Mais notre confrère voudra bien remarquer que ces heureux temps sont passés, et que nous sommes à une époque où le journal religieux peut tout autant que toute autre feuille, discuter les grands intérêts de son pays. C'est ce que nous avons fait. Certain journal y a trouvé fort à redire, et a voulu nous démontrer entre autres choses que la Louisiane a tout autant que le Canada le libre usage de sa langue, de ses lois, de ses institutions, et de sa religion; mais par malheur l'histoire était là qui attestait le contraire, qui prouvait qu'il n'en est pas ainsi. Le Courrier de la Louisiane nous dit bien: "Si le Canada peut-être reçu à bras ouverts par son puissant voisin, s'il peut entrer en société avec lui sur le pied de la plus parfaite égalité, préférera-t-il courir le risque de sa rivalité et de l'hostilité que cette dernière mène à sa suite." Tout cela est bel et bon, tout cela est facile à dire; mais il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit de démontrer cette future parfaite égalité. D'ailleurs, le Courrier de la Nouvelle-Orléans

lui-même paraît n'avoir pas trop fait dans cette future parfaite égalité, puisqu'immédiatement après, on l'entend dire ce qui suit :

"Sans doute nous aimerions à conserver dans nos feuilles la langue de nos pères. On ne l'abandonne pas sans regret; mais elle est incluse et grossière; à plus forte raison y tient-on quand des trésors de science et d'art lui ont été confiés. Mais qui peut dire que l'annexion aux Etats-Unis amènerait pour les Canadiens la perte, dans leurs familles, de l'idiome français."

Avec le Courrier, nous aimerions à conserver notre langue sous le sein de nos feuilles; mais nous aimerions de plus à la conserver dans nos tribunaux, nos institutions en général; ce qui n'est pas le cas pour la Louisiane. Cependant ce n'est pas encore tout; notre confrère demande si "ses frères du Canada ne peuvent pas aller jusqu'où les Louisianais ont été." Nous répondons que les canadiens pourraient y aller; mais ne le voudront pas, car ils ne se trouvent pas dans la même position dans laquelle se trouvaient autre fois les Louisianais. On ne les consulta nullement, lorsqu'il fut question de les vendre aux Etats-Unis; il leur fallut bien aller jusqu'où ils ont été, ils n'étaient pas libres de faire autrement. Ainsi le Courrier a beau crier plus loin que "l'exemple des Louisianais doit encourager leurs frères du Canada," nous soutiendrons toujours que cet exemple est un exemple effrayant pour notre pays, un exemple qui est la première et principale raison pour nous de refuser cette annexion.

Quant au parti-prêtre et à l'intolérance que nous prête notre confrère Louisianais, nous voulons qu'il sache bien, pour sa propre information, qu'il n'existe pas de tel parti en Canada, et qu'en général l'opinion du clergé du Canada n'est autre que celle de la masse du peuple, celle de tous les Canadiens instruits et bien pensants. Nous ajouterons que notre opinion sur l'avenir du Canada et sur la non-annexion de celui-ci aux Etats-Unis est partagée par la presse canadienne en général. Pour nous éviter des recherches, nous prenons le premier journal qui nous tombe sous la main; c'est un journal rédigé par des laïcs et absolument indépendant du contrôle ecclésiastique. Eh bien! ce journal dans sa revue du mois, ne fait que répéter ce que nous avons dit, et la presse en général avec nous. Voici ce passage :

"Il a été question d'une annexion du Bas-Canada avec les Etats-Unis; mais on a pensé, avec quelque raison ce semble, qu'une telle annexion était à peu près impossible, sinon absurde, d'abord parce que l'Angleterre ne céderait jamais le Bas-Canada à de pareilles conditions, ensuite parce qu'on était sous l'impression que les Canadiens en consentant à une pareille union sacrifieraient avec assez d'indifférence leurs intérêts politiques et religieux à la fois qu'ils ont défendus avec tant d'acharnement jusqu'à ce jour et qu'ils apprécient tant encore aujourd'hui."

Nous croyons que ceci suffira pour convaincre nos frères de la Louisiane et notre confrère du Courrier en particulier que le Canada n'aspire nullement à se faire incorporer à la république voisine; qu'au contraire il ne demande pas mieux que de demeurer sous la protection du drapeau britannique, surtout lorsqu'il a en vue une union fédérale de toutes les provinces anglaises nord-américaines, qui devra rendre aux Canadiens-Français ce que l'Acte d'Union du Haut et du Bas-Canada leur aurait ravi."

L'AMERICAN TRACT SOCIETY.

Le Montreal Witness du 22 courant contient un article qui a pour but de montrer tous les heureux effets de l'American Tract Society. Cet article est éditorial, et fait remarquer combien des livres tels que le Repos du Saint, l'Histoire de la Réforme, etc., doivent produire de bien par leur multiplicité et leur grande circulation. Mais il ajoute que l'avantage est beaucoup plus grand dans les campagnes que dans les villes, c'est-à-dire que le résultat que l'on en attend est plus considérable. Car, dit le Witness, "in cities, the population have so much to read that is more attractive to the unrenowned heart, that religious books are either refused altogether, or if purchased, very commonly neglected; but not so in the country. The new settlers have few opportunities of obtaining books, periodicals, etc., and if christian zeal offers good, and, at the same time, interesting books to them first, the field will be to a certain extent preoccupied against the bad." On ne saurait être plus explicite: la raison pour laquelle on réussit mieux dans les campagnes, c'est que les cultivateurs, ayant moins de moyens d'avoir des livres, etc., sont bien aises d'avoir ces tracts. Mais dans les villes, ce n'est pas la même chose, parce que l'on y a mille moyens de se procurer des journaux, etc. Ainsi, de l'aveu même du Witness, malgré les dépenses énormes de l'American Tract Society pour faire imprimer de ces nombreux pamphlets protestants, personne dans les villes ne les lit, ou ne veut même les recevoir; c'est être vraiment payé d'ingratitude!! En second lieu, la raison pour laquelle on semble mieux réussir dans les campagnes, c'est que l'on y manque de livres de lecture et que ces tracts tiennent lieu.

Le Witness se demande ensuite pourquoi l'on n'établirait pas une semblable société en Canada. "Nous avons, dit-il, une population également éparse, dénuée de bons livres et prête à en recevoir." Ainsi encore on aurait l'intention de prendre le peuple par surprise: on profitera de sa dispersion par le pays pour tenter de le séduire. Mais alors, nous le demandons au Witness lui-même, n'est-ce pas là ce que l'on appelle tentatives de prosélytisme? Certainement oui; alors nous ne saurions comprendre ce que prétendent les auteurs de ces tentatives. Est-ce que par hasard ils entendent avoir deux règles; une pour eux et une autre pour les autres? Comment se fait-il qu'ils osent publier de semblables projets, bien plus qu'ils osent même en avoir l'idée, eux qui sont toujours à reprocher aux catholiques d'essayer du prosélytisme? On se souvient sans doute de l'affaire des abris durant l'hiver, de la séparation des protestants et des catholiques? De qui vint la plainte en cette matière? Est-ce que ce fut de la part des catholiques? Non, certainement non. Ce furent les protestants. Ils accusaient ceux-là de prosélytisme, tandis qu'ils ne faisaient que remplir de purs actes de charité. Ils les accusaient de faire des catholiques par force, par violence; et cependant ils ne faisaient de catholiques qu'avec la seule conviction. Les prêtres catholiques ne se rendaient auprès des protestants mourants que lorsque ceux-ci les demandaient. Pouvaient-ils donc, devaient-ils donc refuser le service de leur ministère à des frères qui le leur demandaient? Non, impossible. Et c'est là pourtant ce que le Witness lui-même appelle tenter du prosélytisme. Comment donc nommer le projet de former une société pour la publication et distribuer de tracts? Si ce que saisaient durant l'hiver les prêtres catholiques aux abris était du prosélytisme, ce projet est un projet de prosélytisme plus qu'un, suprême degré. Si d'un autre côté les prêtres catholiques ne sont plus accusés comme nous venons de le dire, cela n'empê-

che pas ce projet d'être en projet de prosélytisme pur et simple. Toutefois que le Witness sache bien que ceux d'entre nos cultivateurs qui sont en état de pouvoir lire, ont de bons livres en leur possession, quoiqu'ils n'aient pas les tracts de sa future société. Enfin qu'il soit bien persuadé que nos populations, au lieu d'être prêtes à recevoir les tracts en question, sont au contraire bien prêtes à leur faire subir le même sort que celui qu'on leur réserve dans les villes. Elles les mettront au feu, ou les relègueront dans l'obscurité; elles s'en serviront pour rendre les habitations plus chaudes, ou faire avec eux ce que les Chinois en font, des semelles de souliers."

DISSOLUTION DU PARLEMENT.

Cette grande nouvelle, la dissolution du parlement, nous pensions pouvoir l'annoncer samedi dernier; mais nous avons été trompés. Cependant comme nous le disions mardi dernier, nous n'avons pas cessé de croire à cette dissolution, et nous l'annonçons plus fortement que jamais. Bien plus, nous tenons d'une personne bien informée et surtout bien à même de l'être on ne peut mieux, que demain samedi doit paraître la proclamation que nous attendons depuis plusieurs semaines. Dans tous les cas, nous sommes certains que cette proclamation ne tardera pas huit jours, et que nous allons avoir de nouvelles élections avant la fin de décembre. C'est donc plus que jamais le temps de se préparer minutieusement au choix de nos représentants: c'est le temps plus que jamais de veiller à ce que le peuple soit bien représenté; de veiller à ce que les intrigants, les hommes qui ne se recommandent que par leur opposition aux lois, ne viennent ravir par surprise ou autrement la place aux hommes vrais amis de leurs compatriotes, vrais amis de leur pays, recommandables par leurs principes conformes aux intérêts du plus grand nombre. Nous espérons que nos compatriotes et tous nos compatriotes feront ce que toute la presse leur annonce comme leur devoir; ils ne voudront pas se tenir à l'écart, et laisser le champ libre à leurs adversaires. Ils viendront tous de l'avant pour donner la victoire au parti populaire, à celui seul qui doit triompher."

LE MONTREAL WITNESS

ET LE DOGME CATHOLIQUE.

Le Witness du 22 contient à son ordinaire des insinuations fausses, des avancées sans fondement contre la Religion Catholique. C'est ainsi qu'il "fait entendre que nous Catholiques nous rendons à la Sainte Vierge un culte comme à une divinité. Cependant si le Witness voulait être de bonne foi, il admettrait franchement qu'il n'est pas un seul Catholique qui prétend rendre à Marie un culte semblable. S'il voulait être de bonne foi, il conviendrait de suite que les Catholiques n'honorent la Sainte Vierge que parce qu'elle est mère de Dieu et qu'en cette qualité elle intercède pour nous auprès de Dieu. Car jamais l'Eglise Catholique dans sa prière à Marie ne dit: "Accordez-nous telle Grâce;" mais elle dit: "Priez pour nous afin que Dieu nous accorde cette grâce." Ainsi Marie n'est pas ici comme Divinité; elle est ici comme intermédiaire entre Dieu et l'homme; elle joint ses prières aux nôtres pour obtenir de Celui que nous adorons ce que nous demandons. Le Catholique en un mot sait fort bien quelle différence faire entre Dieu et la Vierge Marie. Dieu est l'Etre infiniment parfait, c'est l'auteur de toutes choses. C'est le grand Etre auquel nous devons tous nos hommages. Marie est, il est vrai, la Mère du Fils de Dieu; mais aussi elle est une pure créature, une créature qui a eu par conséquent un commencement, et qui par là même n'est pas infiniment parfaite. Or, Celui auquel nous devons nos adorations, devant avoir des perfections infinies, Marie ne saurait être une Divinité; c'est une créature, une pure créature.—Mais c'est une créature privilégiée; ces considérations nous portent à nous adresser à elle, à nous servir de son intermédiaire pour obtenir de Dieu l'objet de nos prières. Le Witness sait tout cela depuis longtemps, mais il semble aimer à l'oublier de temps à autre pour se donner le plaisir de lancer la pierre à la Religion Catholique."

Quant au Saint-Sacrement de l'Eucharistie que le Witness traite d'une manière inconvenante, pour nous rien dire de plus, nous n'entreprendrions point d'expliquer la doctrine de l'Eglise catholique à ce sujet. Cette doctrine est trop bien connue et trop claire pour que nous commençons à l'expliquer de nouveau. Tout ce que nous allons faire, c'est d'exprimer notre surprise de voir des lignes telles que celles dont nous parlons s'écrire au dix-neuvième siècle. Le Witness devrait se souvenir que c'est cette même religion, dont il condamne le dogme fondamental, qui voit tous les jours aux Etats-Unis, en Angleterre et ailleurs bon nombre de nos frères séparés revenir à l'unité catholique, revenir se mettre à l'ombre de la chaire de Pierre, en un mot rentrer dans le sein de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Il devrait se souvenir que ces convertis ne sont pas des hommes sans éducation et faciles à tromper; au contraire ce sont des hommes instruits, des hommes de premiers talents, des ministres protestants, des hommes à gros salaires et à titres honorifiques, qui abandonnent l'argent, les honneurs et toute la liberté que leur donne la religion protestante pour embrasser la foi de la Sainte Eglise catholique, de cette Eglise que le Witness accuse d'idolâtrie, de cette Eglise dont il veut saper les fondements. Qu'il se souvienne enfin que tous ces heureux résultats, toutes ces conversions journalières dans les plus hauts rangs de la société ne sont pas dus à la violence, à l'emploi de la force brute. Non, celle-ci n'y est pour rien; la conviction seule force nos frères séparés à se réunir au grand troupeau de Jésus-Christ."

Nous remercions réception des documents suivants et en remercions qui de droit:

1°. Rapport du comité spécial nommé pour s'enquérir de l'administration de la station de la quarantaine à la Grasse-Isle, auquel a été renvoyée la pétition de A. Larocque, Ecr., de la part du bureau de santé de la cité de Montréal.

2°. Réponse à une adresse de l'Assemblée Législative, à S. E. le Gouverneur, ayant trait à l'établissement d'un tarif d'honoraires pour la cour de l'Amirauté de Québec.

ERRATUM.—Dans notre dernière feuille, à l'article de fond, au lieu de "lettre de R. P. Fouillot," on a dit mot-tre "lettre de R. P. Fouillot."

elle au besoin de notre population franco-canadienne, entourée d'hommes d'une origine possédant une éducation pratique, industrielle et commerciale? Serait-ce par hasard la fin que nos législateurs se sont proposée en adoptant successivement, dans le cours de ces dernières années, les divers bills d'éducation rappelés avant d'être sortis des presses des imprimeurs de Sa Majesté? Avec le principe de la loi actuelle, laquelle n'est certainement pas sans de nombreuses imperfections dans les détails, on évite ces inconvénients et bien d'autres semblables que des plumes beaucoup plus exercées que la mienne ont en maintes occasions déjà signalés au public. Cette digression, je le vois, m'a entraîné bien loin de mon sujet; j'oubliais l'engagement que j'ai pris de donner quelques explications sur l'origine de nos troubles.

La principale cause en doit être attribuée à la funeste persuasion dans laquelle étaient et sont encore presque tous les gens ignorants, que le gouvernement ne tient pas fort à faire exécuter la loi des écoles, et c'est l'œuvre de quelques personnes désireuses de s'enrichir aux dépens de la masse du peuple: opinion favorisée et entretenue parmi les ignorants par certaines personnes instruites influentes de ce comté, les unes dans le but de se créer une popularité qu'elles ont déjà mise à profit et qui leur servira encore dans l'occasion; les autres comme un moyen de faire fortune. Peut-on voir rien de plus sensé et de plus vrai que les remarques qui ont paru dans les Melanges Religieux et la Revue Canadienne, sur la conduite honteuse de l'administration touchant les basses menées et les intrigues de certains magistrats, officiers de milice, etc., qui dans tous les coins du pays ont fait le plus grand tort au progrès de l'éducation. Ces gens-là y regarderaient certainement de plus près avant d'entreprendre le fonctionnement de la loi des écoles, s'ils n'étaient sûrs de l'impunité.

Ici je crois devoir consigner le vif chagrin que les gens instruits et bien pensants de cette paroisse ont éprouvé en voyant la paroisse-mère de nos endroits, Ste. Marie de la Beauce, ne pas se soumettre la première à l'action de la loi actuelle des écoles. Tous n'entretenaient aucun doute que les scènes de désordre dont St. Joseph a été le théâtre ne se fussent jamais présentées. Quelque bon que soient les motifs de messieurs les commissaires de St. Marie, quelque fondées qu'aient été leurs craintes de rencontrer une opposition trop formidable à la mise en opération d'une loi qu'ils avaient mission de faire fonctionner, (toutes choses que je veux bien croire, dans l'ignorance où je suis de l'état des esprits dans cette paroisse qui renferme à elle seule, soit dit en passant, autant d'hommes instruits et aisés que toutes les autres paroisses de la Beauce ensemble) il n'en demeure par moins vrai que leur inaction a influé considérablement sur les dispositions des habitants des lieux circonvoisins. Mon intention n'est pas de porter condamnation sur la conduite de ces messieurs instruits, commissaires d'écoles de Ste. Marie; je rapporte simplement les faits que je crois être les causes premières de nos difficultés. Qu'avons-nous entendu répéter sans cesse à nos oreilles et depuis près de deux ans, si ce n'est cette phrase banale et quel-qu'autre de même nature :

"M. D... et le Dr. F... n'ont pas voulu, eux, imposer la cotisation, ils ont préféré payer l'amende, ce sont des gens instruits, pourtant, parlez nous de ces hommes-là, il sont solides, ils aiment l'habitant." Tels sont les paroles qui sont dans la bouche de tous les ennemis de l'éducation à St. Joseph, voir même des gros bonnets, chefs de ce parti. Sous ce nom de gros bonnets, je comprends tous ces riches ignorants qui refusent de coopérer par de légers sacrifices pécuniaires à l'éducation des enfants de leurs compatriotes moins favorisés qu'eux de la fortune, et qui en considération de leurs richesses et de leurs sentiments conformes à ceux des gens de la plus basse classe, se sont acquis une certaine influence qui les a fait appeler par les suffrages populaires, à la conduite de nos affaires locales; gens sans principes et sans pudeur, qui ont employé leur influence à soulever parmi leurs co-paroissiens l'esprit de discorde et de désobéissance aux lois. Hélas! ils n'ont malheureusement que trop bien réussi. Il y a, j'aime à le proclamer, d'honorables exceptions, sed rursus in gurgite vasto.

Une autre cause de nos troubles, ce sont ces pétitions contre les lois d'éducation qui se sont signées ces deux dernières années dans nos paroisses; ces pétitions, distribuées et colportées par quelques personnes instruites du comté et d'ailleurs, plus occupées de leur bien particulier que de l'intérêt public, n'ont servi qu'à entretenir chez les habitants de nos campagnes la trompeuse espérance du rappel des lois d'écoles, et par contre coup ont paralysé les efforts des amis de l'éducation. Et le cabinet actuel ne mériterait-il pas quelques reproches sur ce chapitre. Quel résultat est destiné à produire le bill d'éducation présenté à la fin de la dernière session? Celui de ranimer le courage des opposants à la loi actuelle et par là même de retarder la mise à exécution de cette loi dans les paroisses qui ne s'y sont pas encore soumises.

Cette correspondance est très-longue, M. le rédacteur; mais je ne flâte que les renseignements qu'elle contient serviront de compensation aux défauts du style et de la diction, renseignements que j'ai cru devoir indispensablement livrer à la publicité, afin de rectifier les fausses impressions que les événements récents n'ont pas manqué de faire naître chez mes concitoyens étrangers à nos affaires locales. VERITAS. St. Joseph de la Beauce, 10 nov. 1847.

Canadien.

AVIS IMPORTANT.

Nos abonnés retardataires sont priés de nous faire tenir le montant qui nous est dû. Ils aiment bien à recevoir les Melanges régulièrement; pour lors qu'ils veulent bien aussi nous payer régulièrement. Nous l'avons dit bien des fois, il faut la plus grande exactitude dans la rentrée des deniers. Nous espérons que cet avis suffira, et que l'on ne nous forcera pas à employer un collecteur à courir les campagnes; et par là même à accroître la dette de certains de nos abonnés à notre égard! Que l'on suive l'exemple d'un bon nombre de nos abonnés qui payent (ce qui d'ailleurs est dans les conventions) ou avant le commencement du semestre, et toujours avant d'en voir la fin. Ce sont là nos vrais amis!

AVIS.

UN Professeur français, récemment arrivé des Etats-Unis, et muni de bonnes recommandations, désire donner des leçons à domicile dans cette ville ou chez lui, il peut enseigner les deux langues française et anglaise grammaticalement. Il accepterait aussi une Ecole-Modèle à la campagne. S'adresser aux bureaux de ce journal près de l'Evêché ou à M. J. H. Jobin, notaire, rue Ste. Thérèse. Montréal, le 26 novembre 1847.

NECROLOGIE.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de AMABLE BERTHELOT, Ecuyer, Membre du Parlement Provincial pour le Comté de Kamouraska, fils de M. Berthelot d'Artigny, qui...

SUR LES AFFAIRES DE LA SUISSE.

Le London Times, dans un écrit très bien pensé expose la situation des partis en Suisse, et démontre que la victoire, dans le cas de conflit, restera aux cantons Catholiques, plus braves, plus pleins de résolution et d'enthousiasme, et mieux situés géographiquement que leurs adversaires pour la défense.

Le cœur même du Sunderbund contre lequel l'armée de la diète menace de marcher, est situé entre la place du marché d'Altorf la chapelle de Tel et le chemin profond de Lucerne; et si les cantons radicaux conduisent leur entreprise jusqu'à la dernière extrémité ils souleront aux pieds le véritable sanctuaire de la liberté Suisse, et il leur faudra écraser les combattants les plus intrépides et les plus indomptables de l'Europe, sur le sol même de leur naissance.

Jamais guerre n'aura été plus injuste que celle des cantons radicaux Suisses, contre les cantons Catholiques pour forcer ces derniers à expulser les Jésuites, et une sanglante et exécrable défaite serait probablement la récompense des visionnaires qui voient dans les Jésuites des ennemis du bien, de la société et des gouvernements. Les Anglais, qui aiment assez la liberté, ont beaucoup de Jésuites chez eux et les Américains, qui sont tout au moins aussi démocrates que les Suisses radicaux, ne craignent pas de confier l'éducation de leurs enfants à ces mêmes Jésuites. Si les Jésuites étaient ce que M. Eugène Sue les a faits dans le Juif-Errant, peut-être faudrait-il s'en défier à tout prix; mais ils ont plus fait pour la civilisation et l'humanité que M. Sue et tous les philosophes ensemble; c'est pourquoi ils ont mérité leur haine. Tandis que ces moralistes des tapis français, promulguent à grands renforts de phrases plus ou moins ronflantes, leurs doctrines immorales, sur le mariage et les autres institutions divines, les Jésuites pénètrent dans les forêts et gravissent les montagnes pour y annoncer la vérité, et y verser leur sang semence féconde, d'une liberté intelligente et pure. Tel est l'unique prix de leur travaux, tandis que nos romanciers, vendent à tant la ligne, aux feuilles périodiques et aux libraires, leurs immenses productions; et ils les vendent d'autant plus cher qu'elles révèlent une immoralité plus profonde et plus odieuse. Journal.

QUI A BESOIN D'UN CANDIDAT?

Le Col. Gagy vient d'écrire une lettre au Morning Courier, qui est tout à fait caractéristique. Le général colonel est prêt et disposé à servir aucun comté qui le croira digne de l'honneur de le représenter en parlement. Idem.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les lettres que nous publions depuis quelques temps sur les missions de l'Oregon; ce sont des documents des plus intéressants. Nos lecteurs voudront de plus remarquer la correspondance au sujet des affaires de St. Joseph de la Beauce.

Les nouvelles du Mexique ne sont pas aussi pacifiques que le Courier des Etats-Unis paraissent le croire dernièrement. Paroles à, ce que dit le Picayune, fait sortir un Manifeste où il dit que "son cas est encore pour la guerre. Du reste, rien de bien intéressant pour les lecteurs canadiens.

FAITS DIVERS CANADIENS.

LA SAISON.—Le temps a continué à être pluvieux jusqu'à hier; aujourd'hui la neige a remplacé la pluie; elle disparaît à mesure qu'elle tombe. Le temps n'est pas très-froid.

LES CHEMINS.—Nous avons par le temps qui court les chemins les plus allreux possibles. Depuis une dizaine de jours que nous avons de la pluie, on peut penser combien les routes à la campagne sont peu praticables. Aussi commence-t-on à s'appréhender de ce mauvais état des chemins, par la moindre quantité des produits des campagnes qui viennent en ville et par les plaintes des cultivateurs de plusieurs localités.

LE FOURRAGE.—On nous dit que le foin est bien rare ainsi que la paille; ces deux articles sont déjà à un prix bien élevé, et l'on a tout lieu de croire de les voir encore augmenter de beaucoup, à mesure que l'hiver va s'approcher.

BON POUR TOUT LE MONDE.—Le bois de chauffage est encore en grandes quantités à Montréal. La plupart des enclos en sont remplis, et pourtant il se trouve dans le port un grand nombre de bateaux qui en sont chargés. Outre cela, il en arrive beaucoup de Lachine. L'Écoblé se vend aussi bas que 15c la corde. C'est une bonne fortune pour les pauvres qui doivent se hâter de profiter du bon marché. C'en est un aussi pour les riches; car ils peuvent épargner cette année 7 à 8 chelins sur chaque corde de bois, et ajouter cela à leurs annués habituels.

Le chemin de fer de Montréal et Lachine est en activité.

UNE IDÉE FIXE.—Nous annonçons, il y a quelque temps, que le piquet de soldats, stationné devant la place Jacques-Cartier, venait d'être placé dans une rue de traverse, et peu fréquente. Nous pensions qu'enfin l'on avait compris tout l'inconvénient résultant de la position, de ce corps de garde sur l'alignement d'une rue aussi fréquentée que la rue Notre-Dame. Mais il paraît que ce déplacement n'avait pour but que de donner les moyens de faire réparer ce corps de garde; car voilà le piquet de soldats à la même place. Chacun son idée.

LE MAJOR CAMPBELL.—La Minerve de mardi rapporte que le bruit court que le Major Campbell demanderait, à la prochaine élection, les suffrages des électeurs du comté de Rouville. Nous ne savons d'où origine cette rumeur, mais nous sommes persuadés que si tel était l'intention du Major, il résignerait auparavant sa charge de secrétaire privé de S. E. Lord Elgin.

La Minerve d'hier soir contient la lettre suivante: A l'Éditeur de la Minerve. Mille remerciements pour votre beau discours sur mes devoirs comme secrétaire du gouverneur. N'avez pas peur mon cher Monsieur l'Éditeur, je n'ai pas, et je n'ai jamais eu la moindre intention ni envie de me présenter aux électeurs ni du comté de Rouville ni d'aucun autre comté ou ville dans le Haut ou dans le Bas-Canada. J'ai l'honneur d'être, Monsieur l'Éditeur, Votre humble serviteur, EDMOND CAMPBELL.

Ce 24 novembre 1847. CHEMIN DE FER.—Il paraît que le chemin de fer entre Québec et Halifax passera par le chemin de Kempt ou celui de Métis.

ÉLECTIONS.—La Gazette de Montréal dit que M. Colville ne se présentera plus à Beauharnais, et que l'on parle de M. Tully et de M. Drummond comme candidats.

BON EXEMPLE.—Plusieurs marchands de Montréal ferment actuellement leurs magasins de bonne heure. Espérons que tous feront de même, et fourniront ainsi à leurs commis les moyens de pourvoir fréquenter les écoles du soir. Ces marchands ne se feront pas à aucun tort, et rendront un grand service aux jeunes gens.

UN QUÉBÉCOIS TUÉ DANS L'ARMÉE AMÉRICAINE AU MEXIQUE.—Nous tirons ce qui suit d'un journal américain, le Buffalo Advertiser: "Parmi les braves qui ont succombé dans les batailles du 13 et du 14 septembre, près de Mexico, on compte un citoyen de Buffalo, nommé Joseph Albert Denis, natif de Québec, que l'on connaissait généralement sous le surnom de French Joe. C'était un brave soldat et un excellent compagnon. Il servait sous la division de Quitman."

Le jeune homme dont il est question plus haut était natif du faubourg St. Jean et le frère des demoiselles Denis de cette ville. Canadien. —M. Le Doyen, qui était venu en cette ville avec le Dr. Calvert, est reparti samedi pour l'Europe. Idem.

Nous avons la douleur d'annoncer que M. le Dr. Painchaud, père, est maintenant malade du typhus contracté à l'hôpital de la marine. La maladie n'a pas encore, heureusement, un caractère grave, et l'on a tout espoir de le guérir. Idem.

—On dit que M. Hale se retire de la lice et que les amis du col. Gagy veulent l'offrir à Sherbrooke, qu'il représentera dans l'ancien parlement du Bas-Canada. Révén.

Nous regrettons d'apprendre que son honneur le maire de Montréal n'a pas été reçu à l'ouverture du chemin de fer de Lachine avec les égards dus à son rang. Il nous semble qu'on devait recevoir M. Bourret comme le premier magistrat, et le traiter comme tel. Idem.

ATTRAPE-LES, SI TU PEUX.—A Halifax, six prisonniers sur 14 que l'on menait en prison, se sont évadés, malgré la vigilance des troupes écossaises. Ces condamnés devaient être transportés aux Bermudes; on ne les a pas repris depuis.

EFFET D'UNE REQUÊTE.—Les journaux de l'Isle du Prince Édouard rapportent que Sir Henry Huntley va être remplacé par Sir Donald Campbell, dans le gouvernement de l'Isle.

LE TÉLÉGRAPHE EST FIN MATOIS.—Nous voyons par le Transcript qu'un nommé Jean Petit, ayant volé vingt-trois moutons à Genilly, s'est embarqué à bord du Montréal pour les Trois-Rivières. Comme on le croyait à Montréal on employa le télégraphe électrique qui, dix minutes après, annonçait au chef de police de Montréal qu'il y avait de la besogne pour lui. M. Wiley s'est mis à la recherche du coupable qu'il a fait enfermer en prison un quart d'heure plus tard.

ÉTAT FINANCIER DES ASSOCIATIONS D'AGRICULTURE DU HAUT-CANADA.—Les prix en argent et en livres décernés à la dernière Exhibition d'Agriculture à Hamilton, forment un montant de £750. On doit ajouter à cette somme des frais d'impression et autres faisant une autre somme de £75. Pour payer cette grande somme, l'Association avait eu caissés £70, £150 par les souscriptions annuelles et les personnes qui entrèrent en compétition cette année; enfin, £109 recueillis à la porte le 2d jour de l'Exhibition. Nous ne savons pas au juste combien les différentes sociétés d'Agriculture auront volé pour l'Association principale, mais nous ne voyons pas que ce soit une somme qui excède £150. Il faut ajouter encore £25 données par le gouverneur et la somme donnée par la Compagnie du Haut Canada. Le tout fait £553 laissant contre l'Association une balance de £200. British American Cultivator.

DE L'ACTIVITÉ.—A Belleville, H.-C., on vient de former une compagnie pour améliorer les communications intérieures de cette partie du pays; le capital de la compagnie sera de £45000.

SIR ALLAN MCNAB.—Le Journal d'Hamilton dit que Sir Allan McNab va être nommé adjudant général des milices du Canada.

RUMOURS.—Entre les autres rumeurs, on nous dit que Mr. Gill de St-François du Lac doit se présenter aux Comté d'Yamaska.

Il est question de M. Judah pour le bourg des Trois-Rivières.

FAITS DIVERS ÉTRANGERS.

LES ÉTATS-UNIS ET LE PÈPE.—Nos lecteurs se souviennent sans doute que nous annonçons dans un précédent numéro que le gouvernement américain avait intention de ouvrir des relations diplomatiques avec le St. Siège. Le Freeman's Journal et on général nos échanges des Etats-Unis continuent à croire que ce bruit est fondé, et disent que l'on aurait l'idée d'envoyer un catholique, comme ambassadeur ou chargé d'affaires. Ce haut fonctionnaire ne serait autre que M. Vanburg Livingston de New-York, dont on ne manquerait pas, dans tous les Etats-Unis, d'approuver la nomination.

NOUVELLE ÉGLISE.—Hier, Mgr. l'évêque de New-York doit avoir consacré la nouvelle église de St. Alphonse, dans la rue Thompson à New-York.

DU RENFORT.—Le Freeman's Journal annonce l'arrivée par New-York de huit prêtres et de dix religieuses, destinés à des missions en Amérique.

ENCORE UNE ÉGLISE NOUVELLE.—Le même journal nous apprend qu'un village d'Hayvostraw, comté de Rockland, les catholiques viennent de construire une Eglise catholique, à la construction de laquelle bon nombre de protestants ont contribué.

BONNE NOUVELLE POUR LES NÔRS.—L'Express dit que le décret qui abolit l'esclavage dans les colonies danoises vient de paraître. Quand celui des Etats-Unis relatif au même sujet paraîtra-t-il?

L'ÉVÊQUE DE BUFFALO.—Mgr. Timon, évêque de Buffalo, attire tous les jours les sympathies du peuple confié à ses soins; tout le monde s'accorde à faire l'éloge de cet excellent prélat, qui devait présider la retraite de tout son clergé, annoncée pour le 10 du courant. Cette retraite sera suivie d'un synode diocésain.

CONGRÉGATION.—Le 14 courant, le sacrement de la confirmation a été administré à Phénixville à 57 personnes. Ce village a une population de 3000 âmes.

MGR. WALSH.—Le 14 courant, l'évêque d'Halifax, nous dit le Catholic Herald, sur la demande de Mgr. de Philadelphie, a ordonné sous diacre M. E. Q. S. Waldron.

SA DÈMEURE.—Le même journal nous annonce que Mgr. Walsh demeure actuellement à Philadelphie.

L'ÉGLISE ÉPISCOPALIENNE.—Un journal des Etats-Unis contient le paragraphe suivant: "Nous apprenons par le République de St. Alban (Vt.) que le catholicisme augmente beaucoup dans cet endroit. Plusieurs familles influentes, membres de l'Eglise épiscopaliennne, se sont réunies à l'Eglise catholique, et l'on croit que la moitié de la St. Alban's Union Church penche du même côté. Les catholiques sont ici, plus nombreux que toutes les autres dénominations, et ont intention de construire au printemps une magnifique église."

L'ÉTAT PROSPÈRE DE L'ANGÉLICANISME.—Un journal anglais contenait dernièrement le passage suivant: "Le nombre des personnes qui ont embrassé la religion anglicane établie dans le 16e siècle est comme suit: Angleterre, 800000; Ecosse, 850000; Irlande, 690000; total, 10450000. Le nombre des non-conformistes est en Angleterre de 800000, en Ecosse de 1750000, et en Irlande de 7000000; total, 16750000." C'est là un tableau qui en dit plus que des volumes en faveur du catholicisme.

LE RETOUR DES BRAVES.—La petite ville d'Alger, située sur la rive droite du Mississippi, en face de la Nouvelle-Orléans, dont elle est une annexe, a été dernièrement prise d'assaut par des héros licenciés. Un navire arrivé du Mexique, y débarqua des volontaires; ils étaient au nombre de vingt. Ces braves défenseurs de la patrie se croyent en pays conquis, et voilà que, armés de couteaux et de bâtons, ils se repaillent dans le village et attaquent indistinctement tout ceux qu'ils rencontrent. Des familles effrayées ferment leur portes. Les cafés tiennent bon, mais l'ennemi fait bientôt irruption dans leurs établissements, boivent les vins et les liqueurs, brisent les carafes et les verres. Le tapage allait bon train, lorsque la police fit enfin son apparition et mis le hoia. Il va sans dire que plusieurs personnes ont été blessées; personnes heureusement n'a été tué. Courier.

PRIX D'UNE OUILLE À POT.—Il y a quelque temps à Yvetot, un propriétaire faisait vendre les meubles d'un de ses petits locataires, pauvre père de famille qui n'avait pu payer son terme. Le locataire devait près de cent francs, faits compris, et son mobilier n'en valait pas cinquante. Au moment de la vente, un vieillard passa devant la porte du malheureux locataire et on lui fait part de la triste position de celui-ci. "A combien la cuiller à pot en fer battu? criait alors l'ancien; à combien?—A cent francs, répond le vieillard." Et on même temps il jette cent francs sur la table qui sert de bureau à l'hoissier; se saisit de la cuiller à pot et disparaît. L'hoissier eût cru avoir adjugé l'enclène à un fou, s'il n'avait reconnu dans le noble vieillard, un très charitable habitant de la commune, dont la bienfaisance est incalculable. Courier.

—Le montant des péages prélevés à Buffalo sur le canal de l'Érie, pendant l'année courante, s'élève à près de £300,000. Canadien.

UN INCIDENT DE LA VIE DU PÈPE.—En 1824, l'abbé Mastai Ferretti, aujourd'hui pape, visitait les missions de l'Amérique du Sud. Un jour qu'il se rendait de Valparaiso à Lima sur une goëlette chilienne, il fut surpris par une violente tempête; la bâtiment, poussé sur des brisants, allait périr, lorsqu'une embarcation, montée par des nègres vint l'accoster. Le patron de la barque se rendit à bord de la goëlette et demanda au capitaine la permission de remplacer le pilote. Il gouverna si bien, qu'après les plus grandes difficultés, il parvint à faire entrer le bâtiment dans le petit port d'Asia, situé sur le côté sud. Alors, l'abbé Ferretti s'informa du nom de son libérateur. C'était un pauvre pêcheur nommé Bako. Le lendemain, il se rendit à la cabane que cet homme habitait sur le bord de la mer, et lui laissa une bourse contenant quatre cents piastres. Lorsqu'il fut parvenu au port, le cardinal Mastai Ferretti s'en souvint de Bako, et par l'intermédiaire du chef des missions, lui fit transmettre son portrait et une somme égale à la première.

Mais depuis 1824, les choses avaient bien changé. Bako, actif et laborieux; avait mis à profit le don de l'abbé Mastai Ferretti; il avait exploité, un des premiers, le salpêtre qu'on trouve en si grande quantité à Arica. Il est devenu riche, et une magnifique habitation, asilo de ses vieux jours, remplace aujourd'hui sa chétive cabane. Profondément sensible au souvenir du Saint-Père, il a fait construire, dans le plus élevé de sa résidence, une chapelle où il a placé l'image vénérée du pontife; cette chapelle, qui domine la mer, s'élève aux regards des voyageurs comme un double enseignement des desseins de la Providence. Courier.

—Dans notre avant dernière feuille, le nom du Journal de Québec a été omis à la suite de l'article sur le Raphaël de M. Plamondon; et celui du Courier des Etats-Unis, a été omis par mégarde après l'excellent article relatif aux partis dans le nouveau Congrès.

DÉCES.

A Québec, le 19 du courant, à l'âge de 36 ans, Sieur Rémi Philippe Roy, négociant. Ses funérailles auront lieu lundi matin, à huit heures et demie. Le convoi partira de sa demeure rue St. Vallier, ses parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le 12 du courant, à St. Charles (District Québec) Sieur Augustin Tanguay, Cultivateur, âgé de 64 ans. En cette ville, le 20, M. W. Graham, à 35 ans. En cette ville, le 20, Mad. C. Peckman, ci-devant de Cornwall.

Noyé le 15 octobre dernier, à l'anse au Vallau, District de Gaspé, Dame Rosalie Lavergne, épouse de M. Colbert Lavergne, résident en la paroisse St. Pierre de la Rivière-du-sud, âgée de 33 ans. Elle laisse pour déplorer sa perte un époux et de nombreux parents et amis qui la regretteront longtemps.

A St. Pierre Les-Bequets, mardi le 16 novembre courant, Louis Flavien Goudeau, écuyer. Notaire et Juge-de-Paix de St. Jean-Des-Challons, à Demoiselle Marguerite Joséphine fille de Benjamin de Moras, écuyer, Major de milice, de St. Pierre.

ÉCOLE FRANÇAISE ET ANGLAISE

M. G. BATCHELOR, annonce aux parents qu'il va ouvrir, si un nombre suffisant d'élèves se présente, une ÉCOLE du JOUR, Lundi prochain, le 29 du courant, à la place de M. Rochon, chez M. St. Germain, rue St. Paul. Ayant déjà enseigné, M. G. Batchelor se présente sans crainte devant les parents et prie ceux qui désiraient envoyer leurs enfants à son école, de laisser leurs noms chez M. St. Germain ou chez M. Rolland, libraire, où l'on trouvera tous les renseignements désirés. M. G. B. donnera des leçons à domicile. Montréal, 23 novembre 1847.

A vendre.

AUX BUREAUX DES MELANGES RELIGIEUX ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES ETC. ETC.

LE CALENDRIER MOYENNAIS ET CIVIL POUR L'ANNEE 1848.

LE CALENDRIER contient une liste complète du Clergé Catholique des Diocèses de Montréal et de Québec, les Evêques Exécutifs notamment concernant le Canada, l'Ordre de l'Ordre des Rubriques, la liste et les Termes des Cours de Justice, la Liste des principaux Officiers du Gouvernement des Membres de la Législature du Bas-Canada, des Examinateurs des Instituts pour Québec et Montréal et des Commissions d'École pour le Cité de Montréal, des Commissions pour l'Érection des Paroisses, des Magistrats, des Avocats, des Notaires, des Médecins, des Militaires de la Province du Canada, etc. Le CALENDRIER ÉCCLÉSIASTIQUE ET CIVIL se recommande par sa perfection typographique. On se le procure à très-bas prix. Montréal, 19 novembre 1847.

LE VÉRITABLE PORTRAIT DE

NO 33 RUE DE LA... PEINT D'APRÈS NATURE, A ROME, EN 1847, ET GRAVÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE. 11 de 25 pouces de haut sur 22 pouces de large!!

CETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'un des plus beaux chefs-d'œuvre de l'École italienne, sera bientôt mise en vente chez les Sous-agents. L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui LE GRAND APÔTRE DE L'ÉGLISE ET DE LA LIBERTÉ S. S. PIERRE IX, ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait d'un si ÉCÉLENT PONTIFE. Les grandes dimensions et le mérite artistique de cette gravure, lui méritent sans aucun doute, la première place dans les salons de nos concitoyens. CHAPELÉAU & LAMOTHE, RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE SÉMINAIRE. Montréal, 19 novembre 1847.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE

DE CALCUL DIFFÉRENTIEL ET DE CALCUL INFINITÉSIMAL.

LES amis de l'Éducation qui désirent voir les jeunes Canadiens s'adonner de plus en plus à l'étude des sciences et y faire des progrès, sont invités à se procurer ce livre, qui contiendra environ 100 pages in-8 et une planche de figures. Dans le cas où le nombre de souscripteurs se trouverait suffisant, on ferait suivre l'ouvrage d'un Traité Élémentaire de Géométrie Analytique. L'ouvrage coûtera entre 3 à 4 chelins. Des listes de souscripteurs sont déposées à la librairie d'Augustin Coté et Cie, près de l'Écoblé, chez M. L. Grémarie, Libraire, rue de la Fabrique, et à Montréal aux bureaux des délégués. 16 novembre 1847.

P. GENDRON, IMPRIMEUR.

No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL. OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il en a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés. On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telle que: LIVRES, PAMPHLETS, BILLETTS D'ENTERREMENT, CATALOGUES, CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES, CHEQUES, POLICES D'ASSURANCE, TRAITEES, CARTES DE VISITES, CONNAISSANCES, ANNONCES DE DILIGENCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC. Le tout avec goût et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement. PRIX TRÈS-REDUITS. 6 novembre 1847.

AVIS.

PHARMACIE CANADIENNE.

Rue St. Jean, No. vingt-quatre.

QUEBEC.

Le Public rencontrera à la PHARMACIE CANADIENNE du Soussigné, en sus des avantages des prix et de la qualité des remèdes, un plus grand encore, celui de sa **QUALITE DE MEDECIN**, qui est une garantie de l'approvisionnement et des directions qu'il donnera à ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance; avantage que n'offre NUL AUTRE ETABLISSEMENT en ce genre à Québec et qui est cependant le point le plus important en Médecine.

Il a maintenant en son Etablissement un GRAND ASSORTIMENT

DE MEDECINES, DE REMEDES A PATANTES,
DE DROGUES A TEINTURES,
DE PARFUMERIES FRANÇAISES, ANGLAISES
ET DE SA PROPRE FABRIQUE.

Et aussi :

DES BATTERIES ELECTRO-MAGNETIQUES,
ET DES BOITES DE REMEDES
HOMÉOPATHIQUES, ETC., ETC., ETC.

Le tout à des prix réduits; et à cinq par cent d'escompte pour chaque achat au-dessus de deux louis argent comptant.

O. GIROUX, M. D.

PHARMACIEN, ETC. QUÉBEC.

19 Octobre 1847.

L'ORIENT,

OU

VOYAGE

EN EGYPTE, EN ARABIE, EN
TERRE-SAINTE, EN TUR-
QUIE EN GRECE.

PAR M. L. GINGRAS,

Prêtre, Membre du Séminaire de Québec.

CET ouvrage en deux volumes in-octavo formant plus de MILLE PAGES est maintenant prêt et sera livré immédiatement aux souscripteurs, à domicile. Ceux de la campagne sont priés de préparer le montant de leurs souscriptions; l'ouvrage leur sera transmis ou ils pourront se le procurer de suite en s'adressant à M. G. N. GOSSELIN, agent pour Montréal, No. 96, rue St. Urbain, ou à l'Évêché. Les personnes qui n'ont pas souscrit pourront s'en procurer, en s'adressant de suite à MM. FABRE et Cie, vu qu'il n'en a été frappé qu'un très-petit nombre d'exemplaires au-delà de ceux qui ont été retenus d'avance.

Montréal, 5 octobre 1847.—q.

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé, ils ont ouvert une Librairie sous le nom de

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortiront de leur échoppe. Enfin ils font tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront.

CHAPELEAU et LAMOTHE.

Montréal, 14 sept. 1847.

PORTRAIT DE JACQUES CARTIER.

La sollicitation de quelques citoyens, M. THÉOPH. HAMEL, artiste de Québec, s'est décidé à publier une lithographie du Portrait ci-dessus, si toutefois le public paraît disposé à l'encourager. En conséquence, le soussigné prendra les noms des personnes qui voudraient y souscrire. Des listes seront déposées chez MM. les Libraires de cette ville. Souscription: 5s.

G. N. GOSSELIN,

Agent.

Montréal, 9 octobre 1847.

ACADEMIE

POUR LES JEUNES DEMOISELLES,

QUI sera ouverte à St. JEAN DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les SEUHS si avantageusement connues de la Congrégation de Montréal.

Cette nouvelle Institution, comme toutes celles que dirigent les Sœurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignements qui peuvent entrer dans l'éducation des enfants de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire en langue française et anglaise, les autres branches d'une éducation complète, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aiguille de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. seront enseignés dans ce nouvel Etablissement, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêtes à le recevoir.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices du culte extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur maison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc., seront payées à part.

Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier; cependant il serait bon de voir les Sœurs à ce sujet.

On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'autre vacance accordée aux élèves, que la vacance annuelle de quatre semaines, à la fin de juillet, ou au commencement d'août.

À la fin de chaque année scholastique, il y aura un examen public des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront distingués par la bonne conduite, l'application et le succès.

St. Jean, août 1847.

PROSPECTUS.

MEMOIRES HISTORIQUES

SUR

L'EGLISE DU CANADA,

ET LE

PAYS EN GÉNÉRAL,

DE

34 à 1847.

Le Révérend M. Paquin, Prêtre, curé de Saint-Eustache, est sur le point de publier l'ouvrage dont nous venons de donner le titre. Déjà le Prospectus a été publié par la Presse Canadienne. [Voir *Mélanges Religieux*, 1^{er} tome, page 110.]

Le No. du 25 avril dernier, [*Mélanges Religieux*], contient deux lettres remarquables adressées à M. le curé Paquin, par des personnes, recommandables dans la société, qui ont pu parcourir, apprécier et juger les Mémoires Historiques sur l'Eglise du Canada, etc.

En publiant aujourd'hui le fruit d'un grand nombre d'années de travaux, de recherches, de compilations faites avec le plus grand soin, M. Paquin cède au désir de ses nombreux amis. Cette publication n'est pas pour lui une opération mercantile, qui ne conviendrait pas au caractère sacré dont il est revêtu: c'est une dette qu'il entend payer à l'Eglise du Canada, comme à son Pays.

M. le curé Paquin n'a pas eu la prétention d'écrire l'Histoire de l'Eglise du Canada, pas plus que l'Histoire de son Pays: les travaux apostoliques, auxquels il s'est dévoué, ne lui auraient pas permis. Il a d'ailleurs bien compris que l'Histoire d'un Pays comme le nôtre, surtout, devait être ajournée à des temps plus reculés, pour pouvoir être marquée du cachet de l'indépendance et de l'impartialité. Le citoyen, quel qu'il soit, qui a vécu au milieu d'événements contemporains, qui a pu y être mêlé soit par ses amis politiques, ne peut prétendre au titre d'historien; quelque soit sa position sociale, l'indépendance de son caractère.

Les Mémoires de M. le curé Paquin sont de riches matériaux pour l'Histoire du Canada. M. Paquin ne veut pas, comme l'avare, pour seul de ce précieux trésor. Il veut fournir à la jeune génération sur laquelle repose le avenir de la nationalité canadienne, les moyens faciles de suivre les travaux de leurs pères, de s'éclaircir pour remplir leur mission de l'exemple du passé; puis enfin de saisir la plume de l'historien, pour classer les faits accomplis. Récompenser, blâmer les corps politiques, les citoyens pour la part qu'ils ont pu y prendre.

M. le curé Paquin a fouillé partout: Archives Ecclésiastiques, Bibliothèques particulières des Séminaires, des Evêchés, des Curés, des Communautés Religieuses, Archives des Greffes de nos Cours, etc., il a tout mis à contribution, et pour cela il n'a épargné ni soins, ni dépenses. Dans ses Mémoires, pas un fait qui ne soit vrai, pas un événement qui n'ait été constaté d'une manière authentique. Ce laborieux et infatigable Ecclésiastique a cru devoir joindre à ces Mémoires une riche galerie biographique qui contiendra tous les noms des citoyens qui se sont distingués par des services rendus au Pays, à quelque titre que ce soit.

Tableau des Membres du Clergé, avec des notes sur chacun d'eux. Idem. des Membres des Communautés Religieuses, Pères Jésuites, Récollets et autres, etc.

Tableau des Fondatrices des Communautés Religieuses de Femmes, Ursulines, Congréganistes, etc. Supérieures, Membres de l'Administration, etc. Tableau des principales familles, dont les noms sont liés à l'histoire du pays. Généalogie, etc. Notices sur MM. les Artistes, les Peintres, les Hommes de Lettres, les Mécaniciens, les Négociants, etc.

Notices sur toutes nos Eglises, époques de leurs fondations, comprenant le détail de tout ce que ces établissements renferment de précieux, comme Tableaux, Sculptures, etc.

Nous ne pousserons pas plus loin cette récapitulation, ce qui pourrait être fastidieux.

En résumé, nous dirons en un mot, que les Mémoires de M. Paquin sont une riche mosaïque où chacun peut puiser à son gré, et trouver des faits qui sont de nature à l'intéresser soit comme homme public, soit comme simple particulier, à quelque classe de la société qu'il appartienne.

MM. FABRE et Cie., Rue St. Vincent; CHAPELEAU et LAMOTHE, Rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire; J. B. ROLLAND, Rue St. Vincent; et l'Imprimeur LOUIS FERRAULT, sont chargés de recevoir la souscription, tant pour la Ville que pour la Campagne.—L'on souscrit aussi au Bureau des MÉLANGES.

L'ouvrage se composera de trois beaux volumes in-8vo. sur caractères neufs et papier superfine. Il paraîtra par livraison d'un volume tous les trois mois, si la liste des abonnés assez forte pour assurer les frais de l'impression. Chaque volume coûtera 5s. broché, ou 5s. 6d. cartonné, payable lors de la livraison.

Avis.—TOUTES personnes ayant à leur soin ou possession aucuns ARGENTS, MARCHANDISES, BIENS-MEUBLES, ou EFFETS qui auraient cédé devant appartenir à des Emigrés maintenant MORTS, ou appartenant maintenant à des Emigrés MALADES, sont par les présentes requises de les livrer sans délai au Soussigné, qui a dûment été autorisé par SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL EN CONSEIL, en date du 25 octobre courant, à recevoir ces Argents, Marchandises, Bienes-Meubles et Effets.

JOS. CARY,
DÉP. INSPECTEUR GÉNÉL.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

DE
J. B. ROLLAND,
24, RUE ST. VINCENT,
MONTREAL.

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS.

Montréal, 21 octobre 1847.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Ecoles, etc., etc., etc., à aussi bas prix que qui ce soit. Voir ses prix avant que d'acheter ailleurs.

J. Bte. ROLLAND.

Montréal, 5 novembre 1847.

BANQUE D'EPARGNES

DE LA

CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON:

Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président,	Francis Hineks,
A. Larocque, V. Président,	H. Mulholland,
John E. Mills,	L. H. Holton,
Jacob DeWitt,	John Tully,
Joseph Bourret,	Damase Masson,
P. Beaubien,	Joseph Grenier,
L. T. Drummond,	Nelson Davis.
H. Judah,	

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts.—Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirs de samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerront l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine, le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS,
Secrétaire et Trésorier.

BANQUE D'EPARGNES DE LA CITE

ET DU DISTRICT.

EXTRAIT

1er. avril 1847.

BALANCE due ce jour aux Déposants, tel que montré par le

État,	£29350
31 juillet.	
Montant déposé du 1er. avril à ce jour,	£41477 18 6
Montant retiré,	21410 13 6
	£1941 5 0
Balance due ce jour aux déposants,	20067 8 9

Par ordre du Bureau,

JOHN COLLINS,

Caisier,

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, No. 46, Grande rue St. Jacques.

College joliette.

CET ETABLISSEMENT, fondé à l'Industrie par la libération de l'Honorable E. JOUETTE, est maintenant placé sous la direction des Cleres de St. Vincent. Le plan des études se divise en cinq années, disposé ainsi qu'il suit:

1^{ERE}. ANNÉE.

Eléments de la Grammaire Française et de la Grammaire Anglaise.
Arithmétique.
Histoire Sainte et Cours religieux.
Histoire ancienne (en anglais).

2^{ME}. ANNÉE.

Syntaxe des deux langues.
Histoire du Canada.
Arithmétique et premières notions d'Algèbre, de Géométrie et dessin linéaire.
Géographie.
Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique.
Style épistolaire et composition dans les deux langues.
Histoire Romaine (en anglais).
Tenue des livres.

3^{ME}. ANNÉE.

Les principes de la Littérature. (Belles-Lettres.)
Algèbre et Géométrie.
Rhetorique.
Etude de la Constitution du pays.
Histoire de France par la méthode analytique.
Histoire d'Angleterre (en anglais) avec notes.
Composition et discours en Anglais et en Français.

4^{ME}. ANNÉE.

Physique, Chimie appliquée aux arts, etc.
Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc.
Astronomie.
Compositions Anglaises et Françaises.

5^{ME}. ANNÉE.

Logique, Métaphysique, Morale.
Architecture et économie politique.
Compositions et discours dans les deux langues.

Les Elèves qui, ayant suivi ce cours, désiraient étudier le latin, trouveront, dans le même établissement, des professeurs qui en donneront des leçons à la suite du présent Cours. La musique et le dessin seront enseignés régulièrement chaque année, à tous ceux qui, ayant une disposition naturelle pour ces arts d'agrément, voudront les apprendre. Il sera laissé à l'usage des élèves une Bibliothèque choisie sous tous les rapports; et un compte exact sera donné du profit qu'on aura fait de la lecture des prix seront donnés aux meilleurs narrateurs.

Des examens publics auront lieu à différentes époques de l'année, et une distribution solennelle des prix précédera les vacances. Enseignement et logement £3, payables d'avance.

20 sept. 1847.

REV. ANT. THIBAUDIER, Directeur.
REV. F. J. LARAYE, Sous-Directeur.
M. E. CHAMPAIGNÉ, M. N.
M. A. FAYARD,
M. L. CHIFFETIEN, Catéchiste prof.
M. W. SHEPHERD, Cat. Mineur.

ORNEMENTS D'EGLISE.

VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL
CHEZ MM. CHAPELEAU & LAMOTHE
AGENTS DE J. C. ROBILLARD DE NEW-YORK.

EN annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Eglise à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Etablissement.

Au bon-vouloir et à l'encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage dès aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL.

L'acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans les prix de ces objets, où les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout en imitations mettent en défi les plus habiles connoisseurs.

Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse représentation de qualité.

Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et TOUJOURS A BON MARCHÉ.

L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASUBLES TOUT FAITES.

—AUSSI—

CROIX DE CHASUBLES

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs.
" DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochés tout en or.
" " (couleurs assorties) " en or et couleurs.

GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants.
" Damas brochés en or et couleurs.
" " (assortis de couleurs) brochures riches, ordinaires et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES.

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETOILES ET VOILES DE BENEDICTION.

Les Etoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches. Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.

ETOFFES A ORNEMENTS.

Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (desseins nouveaux).
Moire d'or à reflets riches et brillants.
Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'EGLISE.

Le Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Oratoires Ciboirs Encensoirs Burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Eglise dans les campagnes.

MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation exotiques (et pour leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article.

On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St.
New-York.

PORTRAIT DE FEU M. H. HUDON.

D'APRES UN DESSIN D'UNE RESEMBLANCE PARFAITE EXÉCUTÉ A ROME, D'APRES NATURE.

LES Soussignés viennent de recevoir une gravure magnifique en FAC SIMILE du dessin ci-dessus.

L'acquisition du Portrait de ce pieux Prêtre et de ce bon citoyen que vient de perdre le pays, sera pour la plupart de nos compatriotes un doux souvenir de dévouement, de religion et de patriotisme.

Prix de chaque copie 2s.

CHAPELEAU & LAMOTHE,
Vis-à-vis le Séminaire.

MANUEL DE TEMPERANCE,

PAR LE R. P. CHINIQUY.
RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES.

Se vend chez MM. FABRE & Cie.
" " MM. CHAPELEAU & LAMOTHE.
" " A L'ÉVÊCHÉ.

ARCHITECTURE.

CHS. BAILLARGE, ARCHITECTE, au vieux Château St. Louis, Haute-Ville, Québec.

CONDITIONS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

LES MÉLANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part.

Les MÉLANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Mélanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de ports, à l'Éditeur des Mélanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1^{re} insertion, £0 2 6
Chaque insertion subséquente, 0 0 7 1/2
Dix lignes et au-dessous, 1^{re} insertion, 0 3 4
Chaque insertion subséquente, 0 0 10
Au-dessus de dix lignes, [1^{re} insertion] chaque ligne, 0 0 4
Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1
Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire.

Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MÉLANGES RELIGIEUX:

Montréal, MM. FABRE, & Cie., Libraires
Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Fer. N. P.
Québec, M. D. MARTINEAU, Ptra. Vic.
Stb. Anne, M. F. PILOTE, Ptra. Direct.
Bureau des Mélanges Religieux, troisième étage de la Maison d'École près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis.
JOS. RIVET & JOS. CHAPLEAU,
PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.